

## Séance de consultation publique du 14 novembre 2016

---

<b>Référence</b>	<b>Consultation publique</b>	<b>Objet</b>
1616-026	<i>Règlement modifiant le règlement numéro 1616 de construction et de sécurité incendie.</i>	<i>Règlement dans le but d'adopter le code de construction du Québec 2010 et modifier les dispositions concernant l'installation d'un système de caméra à l'extérieur des bâtiments.</i>